



Ville et campagne...
AU NATUREL

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 1^{er} novembre 2016

SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

(En vue de la présentation prochaine du budget 2017)

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité¹. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2015.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité de Lac-Etchemin a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2015 :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS NON CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(5 482 176)	\$
Charges de fonctionnement	5 656 335	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	174 159	\$
Produit de cession	(3 510)	\$
Immobilisations	(1 142 702)	\$
Réduction de valeur	(17 588)	\$
Financement	387 663	\$
Affectations	318 278	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(283 700)	\$
Excédents accumulés	(1 176 280)	\$

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de novembre 2016 (volume 25, No 6).

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2015 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2016-2017-2018, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 3 277 305 \$ pour l'année 2016.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 624 293 \$) réalisés en date du 15 octobre 2016 :

- Le renforcement des rangs (49 195 \$ de gravier), le lignage de rues et de la piste cyclable (5 973 \$), le calcium servant d'abat-poussière (35 639 \$), le fauchage de fossés (12 778 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (23 125 \$), la réfection en béton bitumineux des rangs, des rues Ferland, Gagnon, de la Sapinière et de la Montagne, d'une partie de la 2^e Avenue et de la route du Sanctuaire (de l'Impasse Bellerive jusqu'à la 2^e Avenue) (147 547 \$). Les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc d'une partie de la 1^{re} Avenue ont été effectués au coût de (86 416 \$).
- L'acquisition d'une chenille usagée pour le déneigement des trottoirs (34 121 \$).
- La peinture de la boîte et du châssis du camion Sterling 2009 (7 457 \$), l'achat et l'installation de 2 bornes de recharge pour voitures électriques (3 250 \$) et les travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'aérodrome (52 957 \$) ont été réalisés.
- L'achat d'une camionnette 4x4 avec cabine en fibre de verre pour le service de l'assainissement des eaux (45 479 \$).
- Le changement du système de chloration à l'usine de filtration (20 468 \$) puis la réparation de la chambre de vannes au réservoir (23 734 \$) ont été effectués.
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont le changement d'un réservoir à l'huile, travaux électriques pour l'installation de nouvelles friteuses et travaux de peinture, d'isolation et de réparations (6 469 \$).
- L'achat une balayeuse (567 \$) et d'une machine à vapeur avec aspiration pour le service des loisirs (1 796 \$).
- Les travaux d'entretien et de mise à niveau des parcs de la Pointe à la Roche (1 971 \$), l'achat d'un module de jeux et l'aménagement du parc du Ruisseau (26 261 \$) puis la peinture de la surface de jeu des terrains de tennis et de basketball (16 168 \$) ont été réalisés.

- L'achat d'un ensemble d'adaptateurs pour testeur à boyaux (1 126 \$), de 6 paires de bottes de combat (2 050 \$) et d'une scie de ventilation (1 600 \$). Le remplacement du mobilier du directeur à la caserne (2 056 \$) et l'achat d'un véhicule tout terrain pour le sauvetage hors sentier du service de la sécurité incendie ont été effectués (11 225 \$).
- Les travaux de réaménagement de (2) bureaux administratifs et l'achat de mobilier (4 865 \$).

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Échemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2016, deux règlements d'emprunt ont été adoptés. Le premier réfère à l'acquisition pour le service de sécurité incendie d'un véhicule autopompe avec échelle aérienne et d'un véhicule de type unité de secours incluant les accessoires et les équipements spécialisés au montant de (1 500 000 \$).

Le deuxième quant à lui est pour des travaux de réfection du réseau d'égout pluvial de la route 277 – secteur des rues de la Montagne et Jacques au montant de (560 000 \$). En ce qui concerne le coût de ces travaux, l'ensemble de ceux-ci sera subventionné par les gouvernements du Québec et du Canada (Taxe d'essence et de la contribution du Québec – TECQ).

4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Indiquons d'abord que le secteur de la construction domiciliaire (11 résidences neuves pour la création de 13 logements d'une valeur totale de 2 345 250 \$) ainsi que celui de la rénovation résidentielle et la construction/rénovation commerciale et institutionnelle qui totalise à lui seul une valeur de 5 711 243 \$, ont été exceptionnellement actifs au cours de la présente année, entre autres, suite à la mise en chantier d'une clinique dentaire et de rénovations au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches secteur Etchemins, et ce, outre le fait d'un ralentissement du secteur de la construction/rénovation au Québec depuis ces dernières années.

Outre tous les impondérables qui peuvent se manifester d'ici la fin de l'année et grâce à une relative fermeté du marché immobilier au cours de la présente année à Lac-Échemin, ceci combiné aux efforts de rationalisation de nos dépenses et investissements, l'analyse des résultats à date et l'évaluation des dépenses à venir indiquent que le budget 2016 de la Municipalité de Lac-Échemin, adopté en décembre dernier, sera respecté et que nous devrions dégager un excédent non-affecté de l'exercice d'environ 150 000 \$.

Une somme estimée à 175 000 \$ en redevances sur les carrières et les sablières de la municipalité sera réservée, pour l'année 2016, dans un fonds affecté à la réfection et à l'entretien des voies publiques de la municipalité. Ce fonds cumulera donc une somme de près de 187 000 \$.

Une somme de 3 170 \$ a été appropriée du fonds affecté « Fonds vert » pour le versement des subventions dans le cadre des programmes d'incitation à la plantation d'hydrangées et à l'embellissement floral des commerces. À ce jour, ce fonds cumule une somme de près de 850 \$.

Au cours de l'année 2016, un montant de 12 542 \$ a été retiré du fonds affecté « Fêtes du 150^e » pour effectuer certains dépôts de cachets pour les spectacles lors des festivités reliées au 150^e anniversaire de fondation de la municipalité qui auront lieu en 2017. À ce jour, ce fonds cumule donc une somme de 31 422 \$.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

L'élaboration des prévisions budgétaires 2017 nécessitera un travail de réflexion minutieux accompagné de nombreuses heures de discussion ainsi que plusieurs analyses et projections financières des diverses sources de revenus ainsi que des investissements et des dépenses courantes. Encore une fois, je tiens à souligner que la collaboration de la direction générale ainsi que de l'ensemble des cadres de la municipalité sera essentielle pour ce travail d'importance. À ce jour, des discussions et actions préliminaires en regard du budget 2017 ont déjà débuté et des données sont actuellement en voie d'être colligées. Plusieurs rencontres de travail du Conseil municipal sont prévues aux agendas de vos élus afin de prendre les décisions les plus judicieuses.

Considérant le fait qu'au cours de l'année 2016, la municipalité a contracté un emprunt à long terme pour un montant de 1 500 000 \$ à la charge de l'ensemble des contribuables, vos élus devront encore tenir compte de la hausse appréciable du service de la dette due aux remboursements liées à ce nouvel emprunt et aux emprunts des dernières années pour mettre à niveau notre parc de véhicules et de machineries spécialisées ainsi que les bâtiments et infrastructures municipales. Au cours de l'année 2017, nous devons anticiper, encore une fois, une hausse du coût de l'énergie et des combustibles (électricité, pétrole, propane et essence) qui se reflète, entre autres, sur le coût d'opération de nos bâtiments, celui du béton bitumineux et celui des travaux d'entretien et de construction effectués en régie avec nos véhicules et notre machinerie. Nous devons prévoir les crédits nécessaires pour tenir compte de l'augmentation des coûts au niveau de la masse salariale et de la contribution pour la Sûreté du Québec. L'objectif de tout ce travail de réflexion est de faire en sorte que la charge fiscale des contribuables demeure abordable et équitable pour tous les citoyens et que ceux-ci en aient pour leur argent.

Nous poursuivrons toujours la pratique d'une Politique d'achat qui vise à ce que l'on atteigne le meilleur coût possible tout en s'assurant d'encourager d'abord les fournisseurs de la municipalité

et de la région ainsi qu'à regrouper certains achats plus spécialisés avec d'autres municipalités membres de l'Union des Municipalités du Québec.

En ce qui a trait à la cueillette et à la disposition des ordures et du recyclage, nous maintiendrons le principe de l'utilisateur-payeur : des données sur les volumes générés par les commerces, les institutions et les entreprises continueront d'être considérées dans l'établissement des tarifs afférents. Ce même principe s'appliquera concernant les autres taxes de services (aqueduc et égout) pour l'ensemble des usagers de ces services.

En ce qui a trait aux principales immobilisations prévues, celles concernant le maintien et l'amélioration de nos infrastructures, routières, d'eau potable, d'assainissement des eaux ainsi que d'entretien des équipements, véhicules et bâtiments municipaux, l'installation de mobilier urbain et de modules de jeux dans certains parcs municipaux constituent, entre autres pour la prochaine année, les principaux projets anticipés dans le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2017. Le financement des équipements spécialisés pour les parcs devrait s'effectuer, en partie, à même le « Fonds réservé parcs et espaces verts » dont le montant cumulé à ce jour totalise près de 11 900 \$ (6 555 \$ ont été utilisés dans ce fonds pour l'achat d'un panneau d'identification et pour une partie de l'achat d'un module de jeux au Parc du Ruisseau).

Ces dernières années, la Municipalité de Lac-Etchemin a subi des coupes majeures de la part du gouvernement du Québec en regard de l'aide financière habituellement versée pour l'entretien de ses routes rurales. Aussi, il n'existe plus de programmes de subventions pour les municipalités en matière de réfection des rues et des routes municipales à part l'utilisation du montant accordé en vertu du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec (TECQ), lequel doit être utilisé en priorité pour les infrastructures d'aqueduc et d'égout. C'est pourquoi, au cours du printemps 2016, la municipalité a élaboré un plan d'intervention afin d'y intégrer des travaux de pavage, de réfection et de construction d'infrastructures routières ainsi que des travaux de réfection de ses immeubles qui pourraient être effectués au cours des prochaines années. À noter que ledit plan d'intervention a reçu l'aval du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au cours de cet automne et permettra de décharger la municipalité de certains coûts d'entretien sur son réseau routier.

Édifice municipal à rénover

Le projet ayant pour but d'améliorer et de mettre aux normes les locaux administratifs de l'édifice municipal, mais surtout de rendre ces lieux ainsi que leurs installations sanitaires accessibles pour les personnes à mobilité réduite reste, pour le moment, un projet d'importance pour votre Conseil municipal. En effet, la vétusté du bâtiment commande, année après année, des réparations et des investissements appréciables qui ne pourront encore attendre longtemps. À très court terme, nous serons confrontés à l'obligation d'investir des sommes substantielles pour assurer la pérennité de ce bâtiment d'importance.

Résidence pour personnes âgées Le Belvédère du Lac inc.

Je suis très fier de constater aujourd'hui que la Municipalité de Lac-Etchemin a réussi à intéresser les représentants des promoteurs pour la construction d'une résidence pour personnes âgées à Lac-Etchemin « Le Belvédère du Lac inc. », un projet d'envergure qui se traduit par la construction de 95 logements, un investissement de près de 15 millions de dollars et qui a généré entre 15 et 20 emplois dans le milieu. Le nouveau complexe offre des appartements 2 ½, 3 ½ et 4 ½ de différentes dimensions. Au cours des dernières années, vos élus ont travaillé fort de concert avec les promoteurs afin que ce projet majeur puisse se concrétiser et voir le jour rapidement dès juillet 2016 au bénéfice de nos aînés.

Votre Conseil municipal travaille toujours et de manière continue avec et en collaboration avec les promoteurs afin d'ajouter des unités de logement et bonifier l'offre de services spécialisés pour la clientèle des aînés de Lac-Etchemin. Nous comptons bien voir des résultats concrets de ce travail de collaboration au cours de l'année 2017.

Modernisation d'un véhicule autopompe et de l'unité de secours

Au cours de l'année 2017, des investissements majeurs auront lieu concernant le remplacement d'un véhicule autopompe et de l'unité de secours du service de la sécurité incendie, ceux-ci étant dans un état de vétusté avancé. L'investissement requis pour acquérir ces véhicules spécialisés sera de l'ordre de près de 1 200 000 \$ et, conséquemment, aura un impact significatif en regard du service de la dette dès l'année 2017. En matière de protection et de sécurité de la population et de son personnel répondant aux situations d'urgence, vos élus doivent s'assurer que ceux-ci puissent bénéficier et utiliser des véhicules et des équipements certifiés qui, par leur nature, nécessitent des coûts d'achat et d'opération dispendieux.

Programme d'accès à la propriété

En 2016, après plus de 10 mois, le Programme d'accès à la propriété pour les personnes de 40 ans et moins, célibataires ou en famille, programme qui en est à sa 2e année, permet de dresser un bilan fort positif des résultats en dévoilant des versements totalisant une valeur de 49 000 \$ en aide financière.

Depuis le début de l'année 2016, 16 demandes admissibles à une aide financière ont été adressées à la municipalité. Ainsi, 2 familles traditionnelles, 3 familles monoparentales, 2 familles reconstituées, 4 couples et 5 célibataires se partagent un montant de 49 000 \$ dans le cadre du «Programme d'accès à la propriété».

Le solde du programme, pour lequel un montant de 75 000 \$ a été alloué pour l'année 2016, est actuellement de 26 000 \$. Une analyse sommaire du profil des demandeurs a permis de constater que la clientèle des personnes célibataires, en couple ou en famille qui ont reçu une aide financière, est constituée de 16 personnes (6 enfants et 10 adultes) qui proviennent de l'extérieur de Lac-

Etchemin et de 24 personnes (10 enfants et 14 adultes) qui vivaient déjà à Lac-Etchemin. Aussi, les demandeurs de l'aide financière ont pour la plupart acheté des maisons déjà existantes (15) comparativement à de nouvelles constructions (1).

C'est pourquoi votre Conseil municipal espère que cette tendance se maintiendra au cours de l'an prochain (dernière année concernant ce programme), ce qui permettra un meilleur équilibre démographique à Lac-Etchemin et contribuera à maintenir une économie vivante et dynamique. Avec tous les beaux projets qui s'annoncent à moyen et à long terme, nous aurons besoin de beaucoup de jeunes pour mettre la main à la pâte et profiter pleinement des avantages de vivre à Lac-Etchemin. Un montant de 75 000 \$ sera donc, pour une troisième année, réservé dans le cadre de ce programme incitatif fort novateur pour attirer et intéresser de nouveaux jeunes propriétaires à Lac-Etchemin!

Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin

Au cours des mois de juin et juillet dernier, la Municipalité de Lac-Etchemin a mis en place des incitatifs permettant de soutenir et de consolider sa stratégie de développement économique qui permettra, entre autres, de mettre en place les conditions gagnantes pour accueillir de nouvelles entreprises, de favoriser la réalisation de projets commerciaux et industriels et de consolider les entreprises et commerces existants sur le territoire municipal.

Les incitatifs fiscaux et financiers prévus à la politique concernent toute personne déposant un projet visant à exploiter, améliorer, implanter ou relocaliser une entreprise du secteur privé dans un immeuble autre qu'un immeuble résidentiel situé sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin et dont elle est le propriétaire ou l'occupant.

Pour faire une demande en regard de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin et ses 5 programmes d'incitatifs fiscaux et financiers (volets 1, 2, 3, 4 et 5), les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents et les formulaires à remplir sur le site Internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca à la rubrique « Vie économique » onglet « Aide à l'entreprise - Incitatifs fiscaux et financiers ».

Les Fêtes du 150^e de Lac-Etchemin

L'année 2017 sera une année charnière, chargée d'émotions et de rendez-vous festifs à saveurs historique, artistique et sportive pour vous tous citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin. Principal témoin du sentiment d'appartenance des citoyens envers la Municipalité de Lac-Etchemin, je suis convaincu que cet événement marquera l'histoire de la municipalité et marquera le cœur et l'imaginaire des citoyens et des visiteurs. Profitez de ce rendez-vous festif et commémoratif pour en apprendre sur le passé, être témoin du présent et porter un regard vers l'avenir.

6. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2015, l'endettement non consolidé du secteur de Lac-Etchemin se chiffrait à 1 104 897 \$, celui affecté au secteur de Sainte-Germaine à 457 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 1 388 280 \$ pour une somme totale de la dette de 2 493 634 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2013 à 2015 :

Années	Endettement affecté aux secteurs ²		Endettement affecté à l'ensemble	
	Secteur de Lac-Etchemin	Secteur de Sainte-Germaine	Municipalité de Lac-Etchemin	Total ³
2013	1 282 232 \$	2 071 \$	1 986 946 \$	3 271 249 \$
2014	1 195 144 \$	896 \$	1 685 258 \$	2 881 298 \$
2015	1 104 897 \$	457 \$	1 388 280 \$	2 493 634 \$

7. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 065 000 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voyons l'utilisation du fonds de roulement en cours d'année :

- 34 121 \$ pour l'achat d'une chenille à trottoir usagée.
- 7 725 \$ pour l'acquisition d'un véhicule tout terrain pour le sauvetage hors sentier du service de la sécurité incendie.
- 45 479 \$ pour l'achat d'une camionnette 4x4 avec cabine en fibre de verre pour le service de l'assainissement des eaux.

En général, le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des équipements liés à l'eau potable, aux eaux usées ou à la disposition des matières résiduelles.

² En plus des dettes liées aux secteurs visés, l'endettement comprend celui des ex-municipalités respectives.

³ Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec et de la M.R.C. des Etchemins ne sont pas inclus dans cet endettement.

8. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du Conseil municipal, en vigueur depuis le premier janvier 2016.

Fonction	Rémunération de base	Allocations non imposables de base	Rémunération à la séance (prévision)	Total 2016	Total 2015
Harold Gagnon (maire)	16 800 \$	8 400 \$	1 584 \$	26 784 \$	25 725 \$
Paul Poulin (siège no 1)	2 500 \$	1 250 \$	1 980 \$	5 730 \$	4 800 \$
Serge Plante (siège no 2)	2 500 \$	1 250 \$	2 112 \$	5 862 \$	4 343 \$
Judith Leblond (siège no 3)	2 500 \$	1 250 \$	3 168 \$	6 918 \$	5 323 \$
André Turmel (siège no 4)	2 500 \$	1 250 \$	2 112 \$	5 862 \$	4 800 \$
Jean-Guy Gosselin (siège no 5)	2 500 \$	1 250 \$	2 640 \$	6 390 \$	5 062 \$
Sylvain Drouin (siège no 6)	2 500 \$	1 250 \$	2 376 \$	6 126 \$	4 800 \$
TOTAL pour le conseil	31 800 \$	15 900 \$	15 972 \$	63 672 \$	54 853 \$

9. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes stipule qu'une municipalité doit publier la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité de Lac-Etchemin a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière. La liste doit également inclure tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste a été préparée en date du 15 octobre 2016.

Fournisseurs	Description	Montant
Can Explore inc.	Services professionnels pour le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites	26 451 \$
Carrière Etchemin inc.	Location de machineries lourdes (plusieurs contrats concernés)	62 144 \$
Claude Carrier inc.	Granulats (plusieurs contrats concernés)	41 008 \$
Constructions Abénakis inc.	Asphalte	206 430 \$
Garage B. Dupont Auto inc.	Camionnette 4 x 4	38 711 \$
Génératrice Drummond inc.	Fourniture et installation d'un système électrique d'urgence groupe électrogène (génératrice)	61 972 \$
Le Centre du Camion (Beauce) inc.	Entretien et réparation de camions lourds (plusieurs contrats concernés)	25 860 \$
Les Excavation Lafontaine inc.	Granulats (plusieurs contrats concernés)	47 933 \$
Jean Leclerc Excavation inc.	Chenillette à trottoir usagée	37 367 \$
Maxi-Métal inc.	Camion unité d'urgence	300 545 \$
Pavages Abénakis Itée	Abrasif de déglacage	25 440 \$
Pavage Colgan & Frères inc.	Asphalte (plusieurs contrats concernés)	26 445 \$
SEBCI inc.	Épandage d'abat-poussière dans les rangs puis mélange et traitement d'abrasif de déglacage	50 343 \$
Techno Feu inc.	Camion autopompe avec échelle aérienne	1 182 313 \$

10. BUDGET 2017

Le budget 2017 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 13 décembre prochain à compter de 19 h 30. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2017 de votre Conseil municipal.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés que sont la conseillère et les conseillers qui siègent avec moi à la table du Conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont tous les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

Chers(ères) citoyennes et citoyens, merci de votre attention.

**LE MAIRE,
HAROLD GAGNON**